

	<h1 style="text-align: center;">CLUB AERONAUTIQUE DE SAINT ANDRE DE L'EURE</h1>		Formation Pilote Privé Formation Vol de nuit <small>Association loi 1901 créée le 7 février 1960 Agréée par le Ministère des Travaux Publics et des Transports le 22 mars 1963</small>
	Président : Patrick GRIMAUX		<h2 style="margin: 0;">COMPTE-RENDU DE LA 62^{ÈME} ASSEMBLEE GENERALE</h2>
	Vice-Président : Corentin CHALE		
	Secrétaire Général : Philippe CHAUDET Secrétaire Adjoint : Nicolas NARBONNE		
	Trésorier : Dominique MALLARD Trésorier adjoint : Didier PICACHE		
Responsable pédagogique : Bernadette CARIOU			
<div style="background-color: #FF0000; color: white; padding: 5px; text-align: center;"> Tel : 02 32 37 24 74 06 68 43 03 91 </div> <p>casa.assos@gmail.com</p>			

Date : **le dimanche 12 juin 2022**
Lieu : **Aéro-club**

Ordre du jour

1. Message de bienvenue du Président (Patrick GRIMAUX).
2. Présentation du rapport moral et vote d'approbation (Patrick GRIMAUX).
3. Présentation de l'état des recettes et dépenses (Dominique MALLARD).
4. Rapport du vérificateur des comptes (Julio AMARAL).
5. Vote d'approbation des comptes.
6. Nomination du vérificateur comptable.
7. Présentation des statuts modifiés et vote d'approbation (Patrick GRIMAUX),
8. Le mot du responsable pédagogique (Bernadette CARIOU).
9. Vote pour le renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration (6 sortants, entre 0 et 11 sièges à pourvoir).
10. Questions diverses.
11. Résultat du vote (Philippe CHAUDET).

1. ACCUEIL

Avec 59 membres présents ou représentés sur 123, le quorum de 25% est atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer. Elle commence à 10h00.

Patrick GRIMAUX, Président du CASA, remercie l'Assemblée pour sa présence ainsi que les invités qui nous font l'amitié d'être parmi nous : Monsieur ALBENQUE (Maire des Authieux), Monsieur BOULARD (Président du club ULM), le Commandant BARDOUX (Etat major de la BA 105) et le Lieutenant-colonel DEBACKER (formation BIA/EAJ à la BA 105).

2. RAPPORT MORAL 2021

Patrick GRIMAUX présente le rapport moral (cf annexe). Il remercie la municipalité de Saint André pour les travaux réalisés en 2021 (couverture de l'annexe-menuiserie et nettoyage de l'ancienne piste en dur).

3. ETAT DES RECETTES ET DEPENSES 2021

Dominique MALLARD présente le rapport financier 2021 (cf annexe).

4. RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

Julio AMARAL, expert comptable, a effectué une mission de contrôle des comptes 2021 du CASA. Son rapport figure en annexe. Il conclut :

«Sur la base de mon examen, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause l'état regroupant l'ensemble des recettes et des dépenses du Club Aéronautique de Saint André qui concerne les opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.»

5. VOTE D'APPROBATION DES COMPTES

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. NOMINATION DU VERIFICATEUR COMPTABLE

Julio AMARAL accepte d'être vérificateur aux comptes pour l'année 2022. A l'unanimité, les membres de l'AG lui renouvellent leur confiance.

7. LE MOT DU RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Bernadette CARIOU présente le bilan pédagogique de l'année 2021. (cf. annexes)

8. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patrick GRIMAUX, Jack LEGRAND, Franck LETELLIER, Dominique MALLARD, Jean-Claude MARQUOIS et Didier PICACHE (six membres sortants) sont candidats. Florence MARCIEL souhaite intégrer le Conseil d'Administration du club.

Philippe CHAUDET a rappelé les modalités du vote dès l'accueil. Les membres ont la possibilité de rayer ou d'ajouter des noms sur les bulletins, mais aucun signe distinctif ne doit apparaître sous peine de nullité. Conformément à l'article 9 des statuts, seront déclarés élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des membres composant l'Assemblée. En l'occurrence, 59 membres sont présents ou représentés. La majorité absolue est donc fixée à 59/2, soient 30 voix.

9. QUESTIONS DIVERSES

Benoît COLIN rappelle la nécessité de marquer l'ancienne piste allemande 05/23 de croix blanches. Il lui est répondu que la municipalité réalise actuellement des devis à ce sujet, ainsi que pour le marquage au sol des taxiways et le remplacement des panneaux de piste endommagés.

Daniel FRIESS demande la pose d'un transpondeur sur les JODEL afin de circuler dans les espaces aériens contrôlés. Le Commandant BARDOUX rappelle que les activités croissantes de la BA 105 rendent cet équipement fortement conseillé. La question sera étudiée en Conseil d'Administration.

Philippe FORLINI souhaite que soient précisées les conditions de réservation d'un appareil. En effet, il faut tenir compte du potentiel restant affiché sur Openflyers avant de l'effectuer. Cela facilite les opérations de maintenance de la flotte. De même, le remplissage du carnet de route doit se faire lisiblement, sans rature et avec rigueur.

Franck LETELLIER s'interroge sur le coût à venir de l'heure de vol. Lors du dernier Conseil d'Administration, décision avait été prise de ne répercuter que 50% de la hausse du carburant sur le prix de l'heure de vol. Le CA statuera sur le maintien ou non de cette politique de lissage de l'inflation, d'autant que les tarifs de maintenance sont aussi en hausse.

Nicolas NARBONNE demande si l'implantation d'un atelier de maintenance à Saint André se réalisera prochainement. Il lui est répondu que ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'évolution de nos infrastructures. La rénovation des deux kilomètres de taxiways est prévue. La municipalité réalisera en 2022 les études préalables (topographique, pyrotechnique et amiante). Des contacts sont déjà pris avec des mécaniciens souhaitant s'implanter. Les services académiques réfléchissent à une structure formant des mécaniciens aéronautiques.

10. RESULTAT DU VOTE

Nombre de votants : 59 Abstention : 0 Nuls : 2

Les candidats ont obtenu : Patrick GRIMAUX (54 voix), Jack LEGRAND, Franck LETELLIER, Dominique MALLARD, Florence MARCIEL et Jean-Claude MARQUOIS (57 voix), Didier PICACHE (41 voix).

Conformément à l'article 9 des statuts, ils sont déclarés élus.

Merci à eux d'avoir accepté de s'investir dans le fonctionnement du CASA.

Patrick GRIMAUX propose aux invités qui le souhaitent de s'exprimer.

Le Commandant BARDOUX explique que les activités militaires à Evreux sont croissantes. Il demande à ce que, par sécurité, contact soit pris même en dehors de l'espace aérien contrôlé. La journée des aéroclubs, à la BA 105, sera reconduite cette année. Il constate que la communication avec les ULM, en matière de sécurité, est actuellement très positive. L'Armée de l'Air et de l'Espace recrute et recherche également des pilotes (PPL+200h CdB) pour des missions de réservistes.

Monsieur ALBENQUE, maire des Authieux, salue le travail en bonne harmonie entre la plateforme aéronautique et les communes voisines. Il réaffirme son soutien aux projets en cours.

Monsieur BOULARD, président du club ULM, remercie le CASA pour son invitation et se félicite des rapports amicaux entre les clubs.

Le Lieutenant-colonel DEBACKER rappelle la continuité des vols d'initiation au CASA pour les titulaires du BIA et les Escadrilles Air Jeunesse.

Les bénévoles du club sont remerciés et applaudis pour leur investissement dans la vie de notre association.

La séance est levée à 11h30

Le Président

Patrick GRIMAUX

Le Secrétaire

Philippe CHAUDET

ANNEXES :

▪ Rapport moral 2021

L'année 2021 aura encore été une année particulière, marquée par le confinement Covid et la disparition de Marcel GICQUEL qui était membre du CASA depuis 1990.

En sa mémoire, je vous invite à observer un moment de silence.

ACTIVITE

Après une année 2020 médiocre par le nombre des heures de vols (1243 au total), une météo chaotique en début d'année suivie d'un confinement au printemps, nous avons subi la non-disponibilité pour cause de maintenance de RM, LS et de KN. Malgré tout, nous avons réalisé **1674 heures de vol**, preuve du dynamisme de notre association.

En 2021, le CASA comptait **141 membres**, contre 108 en 2020. Cette croissance est-elle un effet des confinements successifs que nous subissons depuis 2020 et qui auraient déclenché des passions ?

Les effectifs étaient répartis entre **63 élèves** (28 jeunes / 35 adultes) et **78 licenciés** (3 jeunes / 75 adultes) La parité homme-femme n'est toujours pas atteinte : 12 femmes (3 jeunes / 9 adultes) pour 129 hommes (28 jeunes / 101 adultes). Durant les périodes de vols autorisés, nos instructeurs se sont rendus disponibles et ont effectué des vols de contrôle pour la plupart d'entre nous. Je tiens à les en remercier.

Très peu de sorties club ont malheureusement pu être réalisées malgré le programme élaboré par Franck LETTELIER que je remercie au passage pour son dévouement à l'organisation de cette activité.

FLOTTE

F-PHLS a été immobilisé durant tout le premier semestre pour remplacement des câbles, pose d'une prise de parking, installation de ceintures 4 points avec modification de la menuiserie, nouvelle sellerie, nouveau parebrise et nouveau moteur.

F-GEKN est en grande visite (2000h/6ans) depuis début octobre : nouvelle peinture, mise à jour du faisceau électrique et nouvelle sellerie. Il devrait être disponible mi-juin 2022.

F-HBRM a été mis en vente conformément à la décision prise en 2020 par le Conseil d'Administration. L'aéroclub de Quiberon s'est porté acquéreur pour 60 K€, le moteur du DA20 étant en fin de potentiel.

Février 2021 fut marqué par l'arrivée de notre nouvel avion de voyage : F-GCUB (DR400-180cv).

Sur les autres appareils, nous n'avons eu à gérer que le courant des petites pannes et autres avatars plus ou moins habituels. Je remercie au passage Jean-Charles, Michel, Guy, Francis, Pierre, les ateliers de Bernay et de l'Aigle pour leur implication.

En fin d'année 2021, décision fut prise d'acquérir un nouveau DR400/120 (F-GFXC) afin de remplacer le départ de F-HBRM. L'avion est arrivé au CASA début 2022.

Au risque de passer pour un radoteur, je vous rappelle qu'il faut **prendre soin du matériel** commun ! Un bon petit lavage avant de rentrer les avions ne leur fait pas de mal ! Pensez également à faire le plein des avions avant de les rentrer.

GESTION DE LA MAINTENANCE

Nos avions sont actuellement entretenus par les ateliers *Aéro Services GOERGLER* (Bernay), *L'AIGLE Aéro Maintenance* et *Michel CAVIN*. Le gestionnaire de maintenance AIGNAV a en charge nos deux Jodel, notre DA20 et deux DR400 (F-GFXC et F-GCUB).

Pour rappel, le Gestionnaire de maintenance est **responsable du programme de maintenance** de l'aéronef.

Je tiens également à préciser que la nouvelle réglementation en vigueur pour la maintenance de nos appareils (<2730 kg), intitulée **Part ML (pour les aéronefs effectuant des opérations non-commerciales)**, a considérablement alourdi la tâche des ateliers de mécanique. Pour une simple 50h, ils passent dorénavant plus de temps à remplir des formulaires qu'à travailler sur l'avion. D'où l'intérêt de sous-traiter cette partie administrative à un gestionnaire de maintenance.

ASSURANCE

Après la perte de SA, notre prime annuelle a été réévaluée, bien que notre responsabilité ne soit pas engagée dans l'accident. Elle se monte à 18K€ (au lieu de 21 K€ prévus), suite à une négociation du lissage de l'augmentation sur deux ans. Je remercie au passage Dominique MALLARD.

FORMATION

2021 a été une bonne année sur le plan de la formation. Au total, **864 heures d'instruction** ont été réalisées, dont 822 en double commande. Cela a concerné **38 élèves** encadrés par les **7 instructeurs** du CASA que je remercie pour leur implication. Cette formation s'est traduite par **2 PPL**.

Les activités liées au **BIA** ont également été poursuivies au Lycée Dumézil de Vernon. Une vingtaine d'élèves y suivent les cours dispensés par les bénévoles du CASA.

Merci à l'équipe de formateurs!

D'autre part, des conventions ont été signées en 2021 avec les collèges de Bu et de Damville ainsi que le Lycée Augustin Hébert d'Evreux. Dans ces trois établissements, les cours sont dispensés par des intervenants n'appartenant pas à l'équipe du CASA, mais les vols BIA sont assurés par nos soins.

L'Armée de l'Air et de l'Espace a créé un partenariat avec notre club. L'Escadrille Air Jeunesse de la BA105 et le CIRFA Air de Rouen ont fait voler une quarantaine d'adolescents sur nos appareils.

Deux samedis ont été consacrés à des Vols de Mise en Garde. José VALMIER, instructeur Voltige, avec le CAP10 de l'Aigle, a ainsi complété la formation de neuf pilotes afin d'accroître leur sécurité et celle des passagers. En 2022, cette initiative sera reconduite.

DTO (Organisme de Formation Déclaré)

Le CASA est un Organisme de Formation Déclaré auprès de la DGAC depuis le 1^{er} Avril 2019. L'année 2021 aura donc été notre deuxième année entière. Dans le cadre du DTO, il est important que tous les pilotes s'impliquent dans la recherche de **la sécurité maximale**.

Je vous invite donc à vous rapprocher des instructeurs ou des dirigeants du CASA si vous constatez des manquements aux règles, des situations dangereuses ou si vous avez des idées susceptibles d'améliorer la sécurité. Un rapport annuel d'activité a été envoyé en janvier 2022 à la DGAC comme demandé.

CRAN (Comité Régional Aéronautique de Normandie)

Son Assemblée Générale s'est tenue le samedi 5 Mars 2022 à Deauville. Le CASA était présent et a alerté les représentants régionaux de la pénurie en ateliers de maintenance qui se profile dans un avenir très proche. Le CRAN a pris note. La FFA travaille actuellement sur la problématique.

CDAE (Comité Départemental Aéronautique de l'Eure)

L'Assemblée Générale du CDAE s'est tenue le samedi 12 mars 2022. Préoccupés par la santé de notre ami Xavier CHABOT (Président de l'ACE et du CDAE), nous espérons une évolution favorable dans les semaines à venir.

Bâtiment et infrastructure de l'Aérodrome

Après concertation avec les élus andrésiens, le changement des panneaux endommagés sur la piste (sens interdit, point d'attente) et la peinture des taxiways ont été décidés. La date d'intervention n'est pas encore connue à ce jour.

Le décapage de l'ancienne piste en dur a été réalisé. L'aspiration des cailloux du taxiway qui endommagent nos hélices est prévue. Nous sommes en attente de l'intervention.

Je tiens à remercier la municipalité de Saint André. Des contacts réguliers, cordiaux et fructueux permettent l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures.

Le projet d'un parc photovoltaïque de dix hectares sur l'ancienne piste allemande 15/33 évolue. L'implantation est prévue en 2024. Les usagers de l'aérodrome, dont le CASA, ont rencontré les responsables du projet.

Le nettoyage de nos locaux est désormais assuré par ADS EMPLOI à Saint André de l'Eure. Une intervention hebdomadaire est réalisée.

En tant que référent sûreté de l'aérodrome, j'ai délivré 35 autorisations en 2021. Elles ont permis à des appareils non basés à Saint-André-de l'Eure de venir se poser.

CONCLUSION

L'année 2021 est une année post COVID. Elle marque la reprise de notre activité. Les événements vécus ont permis de rapprocher les bénévoles entre eux dans la gestion quotidienne du CASA.

J'adresse un grand **MERCI** à tous les membres qui se sont impliqués et rendus disponibles. Je laisse maintenant Dominique et Julio vous présenter l'état des finances. Souhaitons à 2022 d'être une bonne année aéronautique.

Merci à tous. Bons vols!
Patrick GRIMAUX
Président du CASA

Etat des recettes et dépenses 2021

CASA				
ETAT DES RECETTES & DEPENSES 2021				
		Verif	(cf c	0,00
Opts trésor 01/01/21				
	Compte courant SG	21 885		
	Compte Livret A SG	79 423		
	Compte Livret ordinaire SG	190 083		
	Caisse	0		
	Comptes – Pilote	-48 109	243 262	
	Pour info : Cuve : 3600x1,79	6 400		
Opts trésor 31/12/21				
	512000 Compte courant SG	17 715		
	512100 Compte Livret A SG	79 837		
	512200 Compte Livret ordinaire SG	214 317		
	530000 Caisse	0		
	409100 Martin Gousset F-GFXC	10 000		
	Comptes – Pilote	-51 022	270 847	
	Pour info : Cuve : 11000x2,10	23 000		
Dépenses				Rappel 2020
	628100 FFA prélèvement SG	-12 448	-12 448	-9 935
	616000 Assurances flotte	-18 025		
	616100 Assurance RC aérodrome	-872		
	616200 Assurances instructeurs	-969		
	616300 Assurances locaux	-3 614	-23 481	-16 619
	606210 Carburant	-78 021	-78 021	-30 765
	615102 F-GSBE vols Club	-689		
	615103 F-GEKN vols Club	-757		
	615104 F-GLKR vols Club	-1 187		
	615105 F-HBRM vols Club	-180		
	615106 F-PMER vols Club	-51		
	615107 F-PHLS vols Club	-125		
	615108 F-GCUB vols Club	-598	-3 568	-2 102
	615501 Maintenance KN	-3 588		
	615502 Maintenance KR	-10 232		
	615503 Maintenance BE	-7 036		
	615505 Maintenance RM	-18 253		
	615506 Maintenance LS	-6 681		
	615507 Maintenance ER	-2 168		
	615508 Maintenance CUB	-7 675		
	615520 Maintenance gestion navigabilité Aignav	-512	-56 123	-39 477
	625100 Instructeurs Ind Kms	-8 472	-8 472	-4 351
	615110 Instruction vols formation FI J Pian & A Beneux	654	654	-12 136
	625200 Bénévoles frais Kms (dons nature)	-9 051	-9 051	-11 287
	625700 Permanences Club	-800	-800	-950
	626200 Affranchissement courrier	-11		
	626100 Téléphone internet	-437		
	606308 Petits équipements	-3 330		
	606400 Fournitures de bureau	-1 133		
	606800 Fournitures autres	0		
	627100 Frais bancaires	-407	-5 318	-6 860
	613200 Locaux Redevance à la commune	-6 120		
	606120 Eau & électricité	-1 771		
	606220 Fuel chauffage	-2 610		
	615100 Locaux frais entretien	-858	-11 359	-24 252

628200 Cotisations diverses	0		
618000 Frais généraux divers	-2 342	-2 342	-4 548
(Achat 2020 CUB)			-96 408
DEPENSES		-210 325	-259 690

Recettes / ventes			
	706102 F-GSBE	45 321	
	706103 F-GEKN	33 217	
	706104 F-GLKR	46 009	
	706105 F-HBRM	8 895	
	706106 F-PMER	24 359	
	706107 F-PHLS	6 907	
Factu HdV	706108 F-GCUB	22 325	187 033
			136 947
	756100 Cotisation club N	13 816	
Cotisation CASA	756187 Cotisation club N+1	12 150	25 966
			18 425
	756200 Cotis Fédérale N & ass complém & infopilote	7 267	
Cotisations FFA	756287 Cotis Fédérale N+1 & ass comp & infopilote	6 238	13 505
			9 616
Subventions Club	741000 Subventions au Club	1 551	1 551
			947
Bourses	748100 Bourses FFA/CDAE transférées en HdV	5 785	0
			0
	706120 Marge baptêmes ,vois découvertes / bia	0	
	706502 Recettes diverses	95	
	707909 Articles divers en stock (livrets, etc)	61	
	754100 Dons en nature (frais Kms bénévoles)	9 051	
	756100 Dons & sponsoring (JPO)	0	
Recettes diverses	768000 Produits financiers	648	9 854
			122 267
	RECETTES		237 910
			288 202

Carburant : livraison 4000 litres + 8000 après contrôle cuve et pompe par Total (2,17€/l)
 Attention : décision d'aligner la TIPP de l'UL91 sur l'essence auto : 0,45€/l à 0,68 ct/l 50% effectif en 2021, 50% en 2022

Maintenance KN : fût huile : 395€ pour chaque DR
 Maintenance KR : Réparation directionnel (582), échappement droit (2730€)
 Maintenance BE : Révision directionnel + 1000h
 Maintenance RM : Visite 2000h (5,2 ke) + révision hélice (7,1 ke) + embrayage démarreur (2,8 ke) + examen navigabilité alternateur neuf (1,4 + 0,4 ke)
 Maintenance LS : bâti moteurs, cables, ridoirs, divers, IK Michel
 Maintenance ER : renouvellement CDN
 Maintenance CUB : Bâche voyage 0,4ke, horizon et avertisseur décrochage, purge principale

Petits équipements : Madio : enrouleur mise à la terre, groupe motopompe essence, ; ordinateur secrétariat
 FG divers : révision et réparation tondeuse, contrôles extincteurs SICLI, abonnement Openflyers (0,86 ke)

Frais formation FI : Remboursement du stage 2020 de J Plan par Aéropyrénées : 2450€ + 3750€
 Stage ENAC Alexis Beneux + frais transport et hébergement : 15333€
 Prise en charge par la FFA de 70% des frais ENAC : 9793€

Bourses FFA : 7 lâchés, 3 ABL+BIA, 4 théoriques PPL, 2 PPL
 Subventions : CDAE aide aux Clubs : 1 ke ; Département : Aide aux clubs (instructeurs) : 05 ke

HdV	31/12/21	31/12/20	Double commande instructeurs
CUB	145	15 (SA)	Bernadette 357
BE	381	377	Jean 108
KN	279	212	Antoine 188
KR	387	290	Jean Claude 52
RM	82	134	Jose 17
ER	312	53	Alexis 51
LS	88	162	Damien 51
	<u>1 674</u>	<u>1 243</u>	<u>822</u>
			Hors briefing et vols supervisés

141 pilotes ont volé dont 31 jeunes de moins de 22 ans
 57 pilotes ont fait 70% des heures de vol
 42 pilotes ont fait moins de 8 heures de vol

▪ **Rapport du vérificateur sur l'état des recettes-dépenses**

**RAPPORT DU VERIFICATEUR
SUR LE COMPTE D'EXPLOITATION**

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission de vérification qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 sur le contrôle de l'état regroupant l'ensemble des recettes et des dépenses du Club Aéronautique de Saint André (CASA), tel qu'il est joint au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mes contrôles, d'exprimer ma conclusion sur ces comptes.

J'ai effectué cette mission en procédant à un examen limité, conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, de manière à vérifier que le compte de résultat ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que j'ai estimées nécessaires.

Sur la base de mon examen, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause l'état regroupant l'ensemble des recettes et des dépenses du Club Aéronautique de Saint André qui concerne les opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Signé électroniquement le 04/03/2022 par
Julio Sergio Amaral Gonzalez



Fait à Vernon, le 4 mars 2022.

Julio AMARAL

▪ **Mot du Responsable pédagogique**

Résultats/ Activités

En 2021, La DC a représenté 49% de l'activité totale. La formation occupe encore et toujours une place majeure dans notre activité : 17 premiers lâchers, 2 PPL, 3 ABL (équivalent BB) pour les jeunes.

Le BIA, les JODEL (avions pas chers) nous ont permis d'attirer de nombreux jeunes.

Certains d'entre eux s'orientent vers des carrières professionnelles : je pense à Rémi chez Ryanair, Mathilde et Antoine en formation au Canada, Marthe nouvellement brevetée, Nicolas qui vient de terminer une formation CPL/IR en Grèce, Malik sélectionné pour les Cadets de l'air...Et j'en oublie sans doute.

Nous sommes très fiers d'eux et nous leur souhaitons un bel avenir aéronautique.

Mais il ne faut pas perdre de vue que nous sommes un aéroclub et qu'il y a aussi beaucoup de membres qui n'ont pas d'objectif professionnel mais qui ne veulent voler que pour leur plaisir.

Equipe instructeurs

Le CASA compte aujourd'hui 7 FI + José Valmier qui exerce à l'Aigle et Eric Jacquet. En dernière réunion FI, nous avons considéré que ce nombre était suffisant compte tenu de l'activité et surtout du nombre et de la disponibilité des machines.

Théorique (pour les élèves)

Comme vous le savez, le DTO CASA a choisi AEROGLIGLI comme site, pour la préparation du théorique de la licence. Vu le nombre de demandes d'inscriptions annuelles, nous profitons d'une remise de 30% de mémoire.

Il faut savoir que 2fois/an : une fois en été (juillet/aout) et une fois avant les fêtes de fin d'année, AEROGLIGLI propose une remise de 50% sur une semaine. Pour l'instant, je n'ai pas encore les dates mais je reviendrai vers vous dès que j'en saurai plus.

REX :

Le responsable sécurité du comité aéronautique nous a sensibilisé au fait qu'en Normandie, on ne dépose pas suffisamment de REX. A ce sujet, Il y a des événements qui doivent être obligatoirement déclarés (atterrissage hors-

piste, sortie de piste, vibrations anormalement forte, etc.) sur un formulaire CRESAG (Compte rendu d'évènements de sécurité aviation générale).

F-GFXC

Remplissage du réservoir : attention à la position du pistolet (vertical et vers l'avant) sinon, le remplissage ne se fait que partiellement et il manque 20l (environ 1h de vol).

Siège copilote : attention quand est trop avancé, le débattement de la gouverne de profondeur n'est pas total.

Prorogation/Renouvellement SEP

Comme tous les ans, pour ceux qui, approchant de la date de fin de validité, se rendent compte qu'ils n'auront pas atteint les 12h de vol avec 6 TKOF et 6 LDG dans les 12 derniers mois précédant la date de fin de validité de la SEP, je vous invite à contacter un FE (José Valmier ou Bernadette Cariou) avant cette date pour un test de prorogation.

Pour les autres, qui ont besoin de proroger leur SEP, je vous encourage à contacter Jean Dubois.

Validité de la licence LAPL

Pas de prorogation ou de renouvellement pour la licence LAPL. Juste des conditions **d'expérience récente et glissante** pour pouvoir exercer les privilèges : 12h dans les 24 derniers mois, 12 décollages et 12 atterrissages dont 1 heure de vol avec FI.